

MARCHE N°2022012

Mission de suivi-animation d'une OPAH CD sur la copropriété « Les Ifs »

Avenant n°1

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 23 juin 2025

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, URBANIS SAS, 1 place Jean Jaurès, 33000 BORDEAUX, SIRET 347 582 231 00226,

d'autre part,

Vu :

- le marché n° 2022058 relatif à la mission de suivi-animation d'une OPAH CD sur la copropriété « Les Ifs » signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et URBANIS SAS et notifié le 29/08/2022 ;
- la délibération du 23 juin 2025 du Conseil d'Agglomération autorisant la signature de l'avenant n° 1.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - PROLONGATION DU DELAI D'EXECUTION

Le marché de mission de suivi-animation d'une OPAH CD sur la copropriété « Les Ifs » à Niort a été notifié au titulaire, la société URBANIS SAS, le 29 août 2022 pour une durée de 3 ans.

La convention partenariale de l'OPAH CD étant prolongée de deux ans, le présent avenant prolonge celle-ci de deux ans également, soit jusqu'au 31 août 2027.

ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHE

	Montant initial	Montant de l'avenant	Montant après avenant
Montant Total HT	56 825 €	28 262,50 €	85 087,50 €
TVA 20%	11 365 €	5 652,50 €	17 017,5 €
Montant Total TTC	68 190 €	33 915 €	102 105 €

ARTICLE 3 - ANNEXES

Le présent avenant comporte 2 annexes

- DPGF actualisée
- Planning actualisé

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le
Le titulaire

A Niort, le
Le représentant légal de la CAN